Département de la HAUTE-SAVOIE

COMMUNE D'ARBUSIGNY

ELABORATION du Plan Local d'Urbanisme

REGLEMENT GRAPHIQUE

° Droit de préemption urbains instauré sur l'ensemble des zones U et AU par délibération en date du °

Le Maire
Régine REMILLON

° Certifié conforme par le Maire et annexé à la présente délibération arrêtant l'élaboration du P.L.U. en date du 23 mai 2018 °

Le Maire
Régine REMILLON

N° DE PIECE :	PROCEDURE			
	REVISIONS		MODIFICATIONS	
ECHELLE : 1/5000				
Mai 2018				

CONCEPTION Muriel CONORD-CARDE Christophe DEVOUASSOUX Architecte Urbaniste-Juriste 256, Chemin du Perrey PASSY	CARTOGRAPHIE Cabinet ARPENTAGE GEOMETRE-EXPERT 165, Rue du Mont-Blanc 74170 SAINT-GERVAIS	Plan régulier Planimétrie : RGF 93

Légende

- Ua : Zone de centre village
- Ub : Zone d'habitat intermdiaire et individuel
- Ue : Zone d'équipements d'intérêts général et collectif
- Ux : Zone d'activités
- AUa : Zone d'habitat collectif futur du centre village
- AUb : Zone d'habitat intermédiaire futur du centre village et du Souget
- A : Zone agricole
- Ap : secteur agricole protégé
- N : Zone naturelle
- Nh : Secteur naturel humide
- Zones soumises à permis de démolir

Périmètre des zones à risque d'exposition au plomb

N

